

## CNRS : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

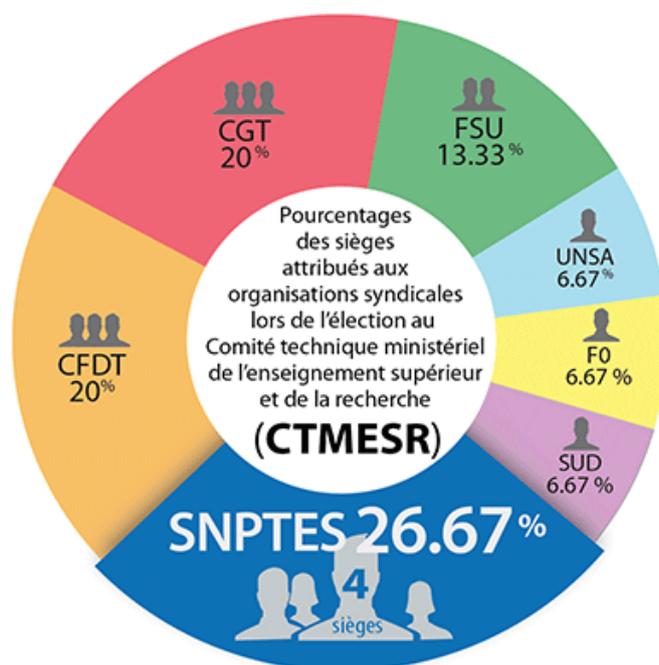
Le **SNPTES** remercie les électrices et les électeurs qui lui ont fait confiance lors des élections professionnelles.

Le **SNPTES** progresse en nombre de voix, pour les scrutins relatifs aux commissions administratives paritaires (CAP) et à la commission consultative paritaire (CCP), sur l'ensemble des corps. Ainsi le SNPTES obtient 2 sièges en CAP des ingénieurs de recherche, 2 sièges en ingénieurs d'études, 1 siège en assistants ingénieurs, 2 sièges en techniciens, 2 sièges en adjoints techniques de recherche et 1 siège à la commission consultative paritaire accompagnement de la recherche.

Le **SNPTES** a aussi progressé en terme de voix au comité technique du CNRS (+1,2 point) et renforce ainsi sa représentativité.

Le **SNPTES** progresse également au comité technique ministériel (+11,55% de voix en plus par rapport à 2014). Il devient le 1<sup>er</sup> syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche et la seule organisation syndicale à obtenir 4 sièges.

En votant pour le SNPTES, les électeurs et électrices ont montré leur soutien à une démarche constructive, réformatrice, loin des excès corporatistes et des contestations stériles sans lendemain, mais aussi à un syndicat ayant la volonté de rassembler en son sein tous les acteurs de la communauté éducative et scientifique.



**Avec le SNPTES, pour une recherche et un enseignement supérieur de qualité,  
pour obtenir les moyens tant humains que financiers afin de mener à bien  
les missions de service public qui nous incombent !**